Les Archives ont pour mission de donner accès aux fonds documentaires:

- pour soutenir l'administration dans ses tâches;
- pour accompagner les chercheurs à documenter, comprendre et contextualiser des décisions et des faits;
- pour permettre aux citoyens d'accéder à l'histoire locale du lieu qu'ils habitent.

Les Archives sont un service public, à disposition de l'administration, des autorités et du public. Les inventaires des archives communales, en cours de réalisation, peuvent être consultés en tout temps par le public.

Sur rendez-vous, tout citoyen peut consulter les dossiers qui ne sont plus soumis à un délai de protection. Le cas échéant, les demandes de consultation doivent être adressées à la Municipalité.

Phoca PDF